



COMpte Rendu AUDIENCE SUR EMPLOI / NOTATIONS

IL EST TEMPS DE RÉAGIR !

Le 19 février 2019, la CGT, dans le cadre d'une audience, a interpellé la direction sur les emplois et le déroulement de carrière à l'Équipement.

La politique d'austérité de notre direction, confirmée par le budget 2019, impacte considérablement les métiers de l'Équipement. Pour inverser les choses, il est urgent de créer les conditions d'un rapport de force de haut niveau.

Pour la deuxième année consécutive, la direction fait fi des 750 embauches nécessaires pour assurer la charge de travail, préférant recourir aux entreprises sous-traitantes du BTP ! De surcroît, elle exige toujours plus d'efforts de productivité des cheminots, en supprimant 575 emplois équivalent temps plein, mettant ainsi en péril l'avenir du service public ferroviaire et celui de nos métiers.

Le métier de la voie subit les plus importantes pertes de personnels, avec **-198 emplois** en 2018. Le métier de caténariste n'est pas épargné, avec une baisse des effectifs de 53. Les impacts des budgets sont donc bien réels.

Alors, comment assurer la production avec moins d'effectifs ?

Les ruptures caténares de ces dernières semaines démontrent qu'il y a un manque crucial d'entretien. De fait, les économies sont réalisées en allongeant les « pas de maintenance ».

Les équipes Caténares, Service Electrique, Voies ont des budgets largement en-deçà des besoins d'une maintenance de qualité. Seuls les budgets dédiés aux entreprises privées et aux filiales demeurent croissants. Ces choix stratégiques pré-annoncent, à court terme, la perte d'emplois Cheminots. « Moins de recrutements et plus de concurrence » est plus que jamais la doctrine de la direction. Pour 2019, la direction a pour objectif d'augmenter la part de la sous-traitance de 10 % passant de 20 % en 2018 à 30 % !

Il est temps de réagir, car demain, que vont devenir les Cheminots de l'Équipement ?

Les effectifs disponibles sont de 53 681. Si la direction affirme une stabilité, elle la justifie par la baisse des effectifs en province et une augmentation en Ile-de-France. Pour rester dans sa logique d'austérité et de productivité, elle applique le principe des vases communicants.

Pour la CGT, face au nombre important de postes vacants (pour exemple, 257 postes vacants sur la seule zone de production Sud Est), face à une charge de travail en forte croissance et afin de réaliser les missions en toute sécurité, il y a urgence à se mobiliser pour obtenir des embauches supplémentaires sur l'ensemble du territoire et dans tous les métiers.

C'est en ce sens que la CGT revendique, pour 2019, **1 500 embauches supplémentaires** ainsi que le comblement immédiat des postes vacants.



Emploi et Déroulement de carrière : un lien intrinsèque !

Le déroulement de carrière est impacté par la baisse constante des effectifs depuis de nombreuses années, à l'exemple des contingents de niveau qui sont en diminution de 220 unités sur le GPF par rapport à 2018. Même si cette année, il y a une légère augmentation de 29 niveaux à l'Équipement, cela reste insuffisant au regard d'une moyenne d'âge élevée dans cette filière.

La répartition des 2 248 niveaux pour 2019 à l'Équipement s'établit comme suit :

Siège	92
Direction Technique	205
Ile de France	510
Atlantique	453
NEN	445
SE	543
Total	2248

La CGT a réaffirmé, lors de cette audience, que les cheminots de l'Équipement doivent être enfin reconnus pour leur travail, leur expérience acquise et leurs compétences. C'est en ce sens que la CGT a demandé également des positions et des qualifications supplémentaires pour l'exercice 2019 et que les commissions de notations remplissent pleinement leur rôle.

Nous avons insisté aussi sur la nécessité d'avoir des mesures particulières pour accélérer le passage de B vers C.

Le « tout EVS » ne rattrape pas et ne compense pas de manière pérenne l'abaissement du niveau général des salaires suite aux 4 années consécutives de gel des salaires.

La direction ne répondant pas aux légitimes revendications des cheminots, le rapport de force est nécessaire !

Pour la CGT, les commissions de notations du mois de Mars doivent être revendicatives et faire part du mécontentement des cheminots de l'Équipement. Face à une direction intransigeante, seul le rapport de force peut faire bouger les choses afin d'obtenir de véritables négociations salariales, des embauches supplémentaires, un meilleur déroulement de carrière, des formations adaptées aux besoins du métier.

La CGT invite les cheminots de l'Équipement à participer en nombre, y compris par la grève, aux différentes initiatives revendicatives prévues lors de la journée d'action du Mardi 19 Mars 2019.

LE 19 MARS 2019

TOUS MOBILISÉS !

